



## Tous solidaires avec Haïti!

Devant l'ampleur du puissant séisme du 12 janvier dernier, le Conseil d'administration du SEESOCQ, a décidé d'offrir de l'aide à la Coalition humanitaire regroupant Oxfam-Québec, Oxfam Canada et d'autres ONG d'aide humanitaire.

Nous avons au nom du SEESOCQ fait parvenir un don de 500\$ à Oxfam-Québec. Le gouvernement canadien a promis une équivalence de tous les dons faits par les individus, de ce geste, 1000\$ sera envoyé pour appuyer Haïti.

## Le Régime d'assurance parentale et le rachat

Vous avez tout avantage à faire votre demande de rachat d'un congé sans traitement en prolongation d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption (**moins** de six mois après la fin de l'absence), le plus tôt possible, donc toute la période où vous recevez des prestations du RQAP puisque ce n'est pas du salaire et que vous êtes considérés en sans solde chez l'employeur. Le coût du rachat est égal à ce que vous auriez payé si vous étiez au travail.

Dans tous les autres cas ou si vous avez dépassé le 6 mois de votre retour de congé parental, le coût sera établi selon l'âge que vous avez et la période à racheter soit :

| Période à racheter                      | 39 ans ou moins | 40 – 47 ans | 48 – 54 ans | 55 ans ou plus |
|---|-----------------|-------------|-------------|----------------|
| Avant le 1er juillet 1982               | 10,5 %          | 13,5 %      | 17 %        | 21 %           |
| Du 1er juillet 1982 au 31 décembre 1999 | 8,5 %           | 11 %        | 14 %        | 17 %           |
| À partir du 1er janvier 2000            | 9 %             | 11,5 %      | 14,5 %      | 18%            |

**IMPORTANT** : Ces taux demeurent en vigueur jusqu'au renouvellement des conventions collectives, par la suite, les coûts devraient augmenter, alors il est important de faire parvenir vos demandes de rachat avant le 1er janvier 2011, date d'entrée en vigueur des nouveaux taux.

### Comment puis-je faire une demande de rachat?

Il suffit de remplir et de faire remplir les formulaires suivants, disponibles sur le Site Web de la CARRA :

Demande de rachat de service et Attestation de période de rachat. Les personnes non admissibles au RQAP présentent souvent des situations complexes qui nécessitent une étude cas par cas. **Les bureaux régionaux de l'assurance emploi pourront vous apporter une aide précieuse.**

Véronique Simard, vice-présidente à l'information  
[information@seesocq.qc.ca](mailto:information@seesocq.qc.ca)

## Nouvelles dispositions d'assurance collective

Les personnes adhérentes au régime d'assurance collective de la CSQ, qui sont admissibles et qui n'ont actuellement pas de protection d'assurance vie, recevront un nouveau certificat d'assurance qui ajoute, au 1er janvier 2010, un montant de 10 000 \$ de protection en assurance vie avec un droit de retrait de 180 jours. Les personnes admissibles sont :

- celles qui sont en emploi ;
- celles en prolongation d'assurance de 120 jours ;
- celles en congé sans traitement qui ont maintenu l'ensemble de leurs protections d'assurance pendant la durée du congé.

Pour les personnes non admissibles à l'ajout de cette protection au 1er janvier 2010, elle sera mise en vigueur à leur retour travail.

## Les renouvellements de conventions collectives

Comme vous le savez vous pouvez bénéficier de l'aide du SEESOCQ pour toute information ou support, voire même recevoir l'aide d'un porte-parole. Pour de l'information, communiquez avec **Lise-Anne Pineault**, vice-présidente à la négociation à l'adresse suivante : [negociation@seesocq.org](mailto:negociation@seesocq.org).

## À vos agendas !

La prochaine rencontre du Conseil des déléguées et délégués sera le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 2010 à St-Jean-sur-Richelieu, l'ordre du jour et les détails seront envoyés d'ici avril. Une formation sera offerte, nous avons eu plusieurs suggestions de votre part, nous sommes à la préparation afin de déterminer celle qui sera choisie.

**Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre.**



une photo de votre ex pas trop surpris d'être surpris dans un bar

## Un petit mot de votre ex

Il y a des séparations qui ne sont pas des ruptures. Elles créent des ex de qui on aime prendre des nouvelles et à qui on aime continuer à raconter ses petites histoires.

Chères seesocquiennes et seesocquiens, vous êtes des ex qui demeurez très actuels, à qui je pense souvent et à qui j'ai toujours envie de raconter mes petites histoires, qui sont souvent des histoires de solidarité, comme la vie syndicale que nous avons partagée.

Mes petites touches parfois un peu farfelues au site web seesocq.org, que vous m'avez gentiment permis d'animer, m'ont donné le goût de continuer après notre courte aventure faite de ces trois belles années que j'ai eu le privilège de passer au conseil d'administration et des quinze précédentes, alors que je ne venais qu'occasionnellement aux réunions du congrès. Toujours, votre compagnie a été pour moi une source d'inspiration.

Alors je me suis fait un site personnel (<http://www.jmcormier.com>) juste avant de partir pour le Sénégal, le 22 novembre dernier. J'y fais toujours un peu mon Lulu Berlu mais ça, vous le savez, c'est parce que je suis profondément sérieux et ça me permet d'associer (en nouvelles, chansons, photos, fichiers MP3, liens divers) un peu de légèreté à des propos par ailleurs toujours liés à la solidarité humaine.

J'ai gardé de votre fréquentation le mot solidaire et, comme je suis maintenant coopérant volontaire, au service du CECI, ces deux causes, le syndicalisme et la solidarité internationale, m'ont soufflé à l'oreille une signature que j'adore :  
Mes amitiés volontaires et solidaires

Jean-Marc Cormier



**Voici des photos prises à la plage de Yoff le dimanche, 24 janvier, en après-midi. Dakar est une presqu'île baignée par l'Atlantique. Yoff est un joli quartier qui donne sur la mer. Les photos ont été prises alors que les piles de la caméra étaient presque à plat et que je ne voyais rien dans le viseur. Aucune n'a été retouchée à part la compression pour le web et l'envoi par courriel. Cette ville est vraiment photogénique, vous en conviendrez avec moi.**